

Considérations sur la notion d'informateur clé

Alexandre Schiele, Ph. D.

Université d'Ottawa, Canada

Résumé

L'informateur clé désigne une personne qui par son rôle, dans un groupe ou une organisation est exposée aux informations spécifiques recherchées dans le cadre de travaux de recherche. Cette personne doit présenter certains traits, jugés caractéristiques : sa connaissance du milieu ou de l'organisation, sa volonté de partager cette connaissance, sa capacité à communiquer, et son impartialité. Cette contribution comprend deux parties : la première présente brièvement le concept d'informateur clé en le contrastant avec les sources dans les médias; la seconde partie opérationnalise les facteurs à prendre en compte lors de l'identification et de l'entrevue des informateurs clés.

Mots clés

INFORMATEUR CLÉ, ENTREVUE, RELATION, CONFIANCE, CONTACT PROLONGÉ, PAROLE OUVERTE

Introduction

Comment se renseigner précisément sur un groupe, un lieu ou une situation, lorsque le temps presse et que les ressources sont limitées? Une réalité à laquelle tout chercheur¹ est fréquemment confronté.

Pouvoir s'intégrer à un groupe social pour y conduire une recherche d'observation participante de longue durée, comme celle classique de Whyte (1943/1993) sur le mode de vie d'une sous-communauté italienne, ou celles de Latour et Woolgar (1986) et Knorr-Cetina (1981), sur la production des faits scientifiques dans des laboratoires, restent l'exception tant par l'immersion des chercheurs eux-mêmes dans les milieux que par la durée et la continuité des observations. Même les anthropologues ayant effectué des séjours prolongés auprès de populations pour en étudier l'organisation sociale et la culture, tout comme les voyageurs et explorateurs du passé, ont eu souvent recours à des intermédiaires issus de ces populations qui établissaient et maintenaient le contact avec elles, car ils en « connaissaient les codes culturels et évitaient les impairs » (Weber, 2015, p. 25). Pour mémoire, Lewis Morgan, fondateur de l'anthropologie sociale, qui pourtant maîtrisait leur langue et entretenait des liens avec les membres de la tribu Seneca a coopéré avec Ely S. Parker, un Iroquois de cette tribu, pour « comprendre » (Weber, 2015, pp. 159-160) cette société.

RECHERCHES QUALITATIVES – Hors-série « Les Actes » – numéro 29 – pp. 110-120.

L'INFORMATEUR CLÉ EN RECHERCHE QUALITATIVE : ENJEUX ÉTHIQUES, ENJEUX MÉTHODOLOGIQUES ET HISTOIRE D'UNE PRATIQUE

ISBN 978-2-925374-28-2- <http://www.recherche-qualitative.qc.ca/revue/>

© 2024 Association pour la recherche qualitative

Il est nécessaire de faire appel à un interlocuteur : l'*informateur clé* [*key informant*] lorsque le chercheur ne peut s'immerger suffisamment longtemps dans un groupe ou une organisation pour pouvoir décoder lui-même le système des relations qui à la fois unissent les individus entre eux et leur assignent un rôle dans ce dispositif. Qu'il s'agisse de connaître de l'intérieur la culture ou la structure d'un groupe social, de réfugiés par exemple, pour conduire ultérieurement une campagne de prévention; ou d'étudier les relations entre les membres du personnel d'une compagnie ou une usine, pour, disons, repenser son mode d'organisation du travail, l'informateur clé est essentiel. On attend de lui : sa connaissance du milieu, sa volonté de partager l'information, sa capacité à communiquer, et son impartialité. Tout l'art et toute la difficulté résident dans l'identification de ce personnage clé dans un groupe ou une organisation donnée.

Bien que la technique de l'informateur clé s'est imposée, entre autres, dans les milieux médicaux, des travaux récents (Muellmann et al., 2021; Pahwa et al., 2023) continuent de pointer son manque d'assise méthodologique. Un constat étonnant, puisque, comme le soulignait déjà Marc-Adélar Tremblay dès 1957, dans un article princeps, la technique a très tôt été développée par l'anthropologie – comme nous venons de le rappeler à notre tour – afin de comprendre de l'intérieur et le plus rapidement possible le fonctionnement d'un groupe, d'une population, d'une société dans sa totalité. Et dès le milieu du 20^e siècle, elle était reprise par d'autres disciplines et appliquée à divers domaines de recherche. La technique de l'informateur clé a donc, de longue date, été discutée, rodée et appliquée.

Invité des médias et informateur clé : deux situations de communication distinctes

Comparer le rôle de l'invité dans une situation de communication médiatique avec celui dévolu par le chercheur à l'informateur clé dans un contexte de recherche fera ressortir les traits caractéristiques de la relation recherchée entre le chercheur et son interlocuteur.

La couverture médiatique d'un événement, comme l'accident de *Three Miles Island* qui a eu lieu aux États-Unis en 1979, déconstruite par Eliseo Verón (1981) est éclairante : on ne peut confondre les « sources », si importantes pour les journalistes, et bien qu'elles s'y apparentent, avec le rôle central joué par l'informateur clé dans une recherche.

Donc quelque chose fait l'évènement ou est à même de le faire et les journalistes doivent y attribuer un sens tant pour le public que pour eux-mêmes, et le faire avant leurs concurrents. Il leur faut très rapidement porter le fait à la connaissance du lecteur, de l'auditeur ou du téléspectateur, puis sélectionner les éléments d'information jugés essentiels pour que ce fait « [s'insère] dans [un] discours d'intelligibilité » (Charaudeau 2011, p. 108), c'est-à-dire qu'il fasse la nouvelle. Donc, rapporter le fait (« quoi? »), qualifier le contexte spatio-temporel (« où? » et « quand? »), ainsi que les acteurs qui y sont impliqués (« qui? ») (Charaudeau, 2011, p. 127). Bref, appliquer la règle du *5Ws* du

reportage pour collecter les données dans l'esprit du journalisme professionnel voulu par Willard Grosvenor Bleyer (1913), qui s'était lui-même inspiré de la méthode d'Aristote². Les journalistes peuvent répondre eux-mêmes à certaines de ces questions et envoyer les premières dépêches : « Un accident s'est produit ce mercredi 28 mars à 4h du matin, heure de l'Est, à la centrale nucléaire de *Three Miles Island* en Pennsylvanie aux États-Unis³ ». Mais pour les autres questions, ils s'en remettent aux porte-paroles, aux responsables, aux autorités, aux élus, aux badauds éventuels ou aux sinistrés s'il y en a. Autant d'interlocuteurs susceptibles de jeter un éclairage sur la situation, de la commenter, de l'interpréter, d'en extrapoler les conséquences ou simplement, face au fait, de faire part de leur réaction. De plus, comme le souligne Hélène Denis (1993), un tel évènement « amène [...] sur les lieux [...] des individus et des organisations, des experts et des profanes, des politiciens et des fonctionnaires, etc. » (p. 83). En un mot, un accroissement du nombre d'interlocuteurs potentiels desquels les journalistes peuvent solliciter des informations pour tenir le public au courant.

Toutefois, la plupart d'entre eux, les journalistes y compris bien évidemment, ne sont pas des spécialistes ou des experts du nucléaire, ni de cette centrale en particulier. Or, les experts sont les seuls à connaître le fonctionnement d'une centrale nucléaire; donc à pouvoir expliquer ce qui s'est passé; et à détailler les risques pour la population ainsi qu'à évaluer la validité des mesures adoptées pour les réduire. Toutefois, toutes ces sources potentielles d'information, aussi compétentes et bien intentionnées soient-elles, ne peuvent être spontanément assimilées à des informateurs clés. Certes, elles contribuent par leurs explications, chaque fois qu'elles répondent aux questions des journalistes lors des points de presse successifs, à dissiper la confusion du début. Ces entrevues dans les médias, comme l'observe Patrick Charaudeau (2011), se situent dans une « cotemporalité énonciative » : la nouvelle, pour dire les choses simplement doit accompagner l'évènement, idéalement, y être simultanée. Cela dit, le recours à l'expert reste nécessaire pour expliquer et clarifier l'évolution de la situation. Mais cet expert ne se muera en informateur clé que dans un cadre temporel différent, plus étendu, mais moins long que celui de l'anthropologie, lorsque la fréquence et la durée des contacts entre le chercheur et lui permettront une décentration par rapport au présent, et une mise en perspective du fait, conduisant ainsi à des informations porteuses de la « marque d'une pérennité » (Charaudeau, 2011, p. 110). Le chercheur et l'informateur clé ne peuvent pas se rencontrer dans le temps instantané de l'actualité. Dès lors, la diffusion des résultats ne peut être que différée.

La relation d'échange

Quiconque a observé les journaux télévisés ou écouté les journaux radiodiffusés est familier avec la démarche : le présentateur ou le correspondant pose une série de questions préparées ou standards à quelqu'un qui y répond avec plus ou moins de latitude, l'interviewer recadrant l'échange si la réponse se prolonge ou dévie du sujet.

L'entrevue est semi-directive : l'interviewer ne peut présumer par avance du contenu ou de la durée des réponses, mais ne laisse pas la personne interrogée réorienter le propos. Cela dit, l'interview sur un plateau de télévision ou à la radio n'offre qu'une image déformée de la technique de l'informateur clé pour les raisons suivantes :

1. L'invité (quel que soit son statut réel ou le statut que lui attribue le média – une distinction importante⁴) par le fait même d'être interviewé dans un cadre médiatique se voit conférer un statut d'interlocuteur privilégié. Porté à l'attention du public, il acquiert ainsi une visibilité. Par contre, le recours à un informateur clé – une fois qu'il a été identifié – n'a pas pour but de rehausser sa visibilité dans son cercle d'appartenance ni au-delà de ce cercle, pour le dire simplement. Ses interactions avec le chercheur, essentiellement d'individu à individu sont d'ordre privé, et restent confinées au cadre de la recherche, car elles ont pour objet de la faire aboutir. Il se peut, à l'occasion, comme pour Ely S. Parker dont Lewis Morgan avait reconnu publiquement la contribution, que l'informateur clé en vienne à jouir d'une certaine notoriété, mais après coup.
2. L'invité des médias est appelé à s'exprimer dans le cadre de ce qu'il est convenu d'appeler le contrat médiatique. Ses réponses, remarques, commentaires, etc., tout comme les questions qu'on lui pose, sont régis par un ensemble de conventions et de normes comportementales, y compris les échanges langagiers, propres à la situation de communication médiatique. C'est pourquoi, à moins de vouloir les transgresser délibérément, les contraintes de cette situation s'imposent à lui et il doit y souscrire, tout comme l'interviewer y est soumis. A contrario, la situation de communication avec l'informateur clé est ouverte : il est maître de son propos sans nécessairement manifester d'égards pour la question posée par le chercheur.
3. Il y a plus : l'interviewer (ou la chaîne) qui contacte l'invité potentiel n'a, le plus souvent, pas à attester de sa légitimité. Sa présence dans la sphère publique est suffisante pour la justifier. Et une fois que la personne contactée a accepté, celle-ci se met alors en disponibilité sans avoir la certitude d'être appelée à prendre place sur le plateau. Car le présent d'actualité primant, l'évènement du moment éclipse tout. Même les émissions dites de reportage, d'enquêtes, de chroniques ne s'éloignent pas ou rarement de l'évènement proche⁵ (Schiele, 2017; Verón 1981). Pour le chercheur, il en va tout autrement, d'une part, il doit d'abord établir sa crédibilité auprès de l'informateur potentiel, justement parce que celui-ci est à même de juger de sa familiarisation préalable avec le sujet en question. Les journalistes quel que soit le thème de l'entrevue n'ont pas à faire état de leur maîtrise du sujet. D'ailleurs, le flux des évènements de l'actualité rend illusoire l'idée même d'une telle exigence. Ce qui ne veut pas dire que les entrevues ne sont pas préparées. Les médias emploient des recherchistes pour justement pallier

ce manque et fournir aux journalistes juste ce qu'il faut d'information sur de petites fiches pour conduire leurs entrevues.

4. D'autre part, une fois le premier contact établi avec l'informateur clé, la relation amorcée doit être maintenue pour s'approfondir. À ce sujet, tous les anthropologues s'accordent pour dire que la fréquence des contacts est déterminante pour que les interlocuteurs, en s'adaptant l'un à l'autre, accroissent leur interdépendance. En d'autres mots, qu'ils se commettent l'un à l'autre. C'est donc au fur et à mesure de l'approfondissement de la relation que se dévoilent au chercheur les niveaux profonds de signification de ce que l'on peut appeler la « culture » de l'informateur clé, si l'on définit sa culture, en paraphrasant Manuel Castells (2000), comme l'appareil symbolique formé par les valeurs et les connaissances qui lui permettent d'attribuer un sens [*meaning*] à des actions, à des pratiques et à des usages. Il va sans dire dans ce contexte que les rapports interpersonnels priment et que le contrat de communication est radicalement différent de celui du champ médiatique. Ainsi, l'invité admis sur un plateau va se trouver confronté à des segments d'interactions courts exigeant des réponses à vif, elles aussi courtes, souvent tranchées, mais souhaitées non controversées. Ce que Pierre Bourdieu dénonçait en soulignant « l'opposition [entre] qui a du temps et les gens qui sont sur l'agora, la place publique, et qui sont pris par l'urgence. » (1996, p. 30). Pour lui un tel régime condamne aux « idées reçues » (Bourdieu, 1996, p. 30). Or le chercheur attend de l'informateur clé des « chaînes de raison », ce que Pierre Bourdieu qualifie de « pensée *pensante* » (1996, p. 31).
5. Ultimement, la personne interrogée est instrumentalisée par le dispositif, particulièrement dans les émissions préenregistrées : ses propos sont édités pour soutenir la trame générale, s'ils sont retenus au montage final (Schiele & Schiele 2022). Les invités, qui reviennent souvent à la radio ou à la télévision, sont donc ceux qui ont su s'adapter au dispositif. Au point que certains deviennent des invités réguliers. Ce faisant, ils changent de statut, cessant dans le cadre du plateau de télévision ou de radio d'être des experts pour devenir des communicateurs, si ce n'est des personnalités médiatiques. On ne peut donc rapprocher de l'univers médiatique le régime d'interdépendances réciproques que vont développer dans le temps le chercheur et l'informateur clé au cours de leurs échanges, car en plus la parole se déploie autrement.

Quelques facteurs déterminants de la technique de l'informateur clé

Si la technique de l'informateur clé s'apparente aussi à l'interrogatoire, car la personne interrogée jouit d'une plus grande liberté de parole, elle en diffère, car la relation de pouvoir et d'autorité y est établie d'entrée de jeu. Un pouvoir et une autorité dont l'enquêteur (qu'il soit journaliste ou chercheur) ne jouit pas lorsqu'il contacte un informateur clé potentiel.

La relation de confiance

Au contraire, comme nous l'avons souligné plus haut, il doit établir sa légitimité et sa crédibilité personnelle, ainsi que la validité de la recherche entreprise. Mais, ce n'est pas suffisant : il faut qu'il établisse une relation de confiance, et il doit la maintenir tout au long du processus, et souvent la maintenir après. Puisque l'objectif est d'amener l'informateur clé à révéler les structures, les dynamiques, les relations, les valeurs, les interprétations, les visions du monde, les catégories et les définitions – une compréhension de l'intérieur – qui échappent à l'observation extérieure, à l'analyse documentaire, aux questionnaires fermés, mais aussi aux entrevues avec des individus sélectionnés aléatoirement (Le Marec, 2007).

Pour cette raison, bien que l'enquêteur doit dès la prise de contact se montrer flexible face aux contraintes et aux souhaits de l'informateur clé concernant le moment de l'entrevue, le mode d'entrevue (en personne, par téléphone, ou par vidéoconférence), les conditions d'entrevue (enregistrée ou non), le lieu, le nombre de fois, les conditions d'utilisation des informations (par exemple, préservation de l'anonymat ou non), en lui laissant toujours la possibilité de se désister, de mettre un terme l'entrevue, et de refuser la diffusion des résultats de l'entrevue (incluant potentiellement la destruction des enregistrements) à n'importe quel moment.

Venu le moment de la première entrevue : d'abord, pour briser la glace, se présenter et décrire les objectifs de la recherche ou de l'enquête – fondamental au bon déroulement de toute entrevue. Disposer d'une liste de questions, ou de dimensions, préparées, structurées de manière telle qu'elles enclenchent, maintiennent et renforcent la relation de confiance afin d'inciter graduellement l'informateur clé à révéler cette compréhension de l'intérieur. Pour cela, poser des questions relativement ouvertes, laisser l'informateur parler sans jamais s'immiscer dans le propos ni même donner l'impression de le juger; n'intervenir que pour recadrer subtilement l'échange, sur un ton aimable, ou du moins neutre, en laissant le propos guider l'enchaînement des questions. Et cela, justement, parce que l'apport de l'informateur clé consiste à éclairer des aspects de la question qui n'avait peut-être même pas été envisagés au début de la recherche. C'est cette dimension d'ouverture et d'éclairage nouveau qui fait du recours à l'informateur clé, une contribution *clé*.

Cependant, aussi *clé* qu'un informateur clé puisse être, une étude ne peut se limiter à un seul, ni même à une seule entrevue avec un informateur clé. Cela va de soi. Or, il n'y a pas de consensus dans la littérature sur leur nombre optimal : 2 à 4 (Maternal Health Task Force [MHTF], 2014a)? 4 à 6 (Muellmann et al., 2021)? 10 et plus (Tremblay, 1968)? 20 et plus (Australian Prevention Partnership Centre, 2018; Tremblay, 1957)? Donc, il n'y a pas de consensus non plus entre le nombre d'informateurs clés à recruter, pas plus que sur le nombre d'*entrevues* à conduire avec les informateurs recrutés. Quoiqu'il en soit, plus le nombre d'informateurs clés augmente dans le cadre d'une

étude, plus les frontières avec d'autres approches méthodologiques s'estompent. En fait, la technique de l'informateur clé se distingue moins par la forme de l'entrevue, la prise de contact, ou même le nombre d'entrevues, que par la sélection des personnes à interroger.

L'identification des informateurs clés

Méthodologiquement parlant, l'entrevue recouvre une variété d'approches qui se distinguent principalement par le degré de liberté laissé à la personne interrogée. L'objectif consiste à interroger une pluralité de personnes afin d'obtenir un échantillon de réponses, lesquelles, par leurs croisements, permettent une vue d'ensemble des composantes de leurs relations de la situation ou de l'organisation étudiée. Cela dit, aucune réponse et, encore moins, aucune personne interrogée n'est considérée comme plus importante qu'une autre. C'est ce qui distingue fondamentalement la technique de l'informateur clé du sondage ou de l'entrevue directive parmi d'autres. Les réponses apportées par l'informateur clé sont jugées, sinon supérieures, du moins plus significatives, en raison de la nature même des informations attendues de cet interlocuteur.

L'enjeu : l'identification des informateurs clés. Des cinq critères qui définissent l'informateur clé (rôle, connaissance, volonté de partager, intelligibilité, et impartialité), les chercheurs s'entendent pour dire que seul le premier peut être établi en amont, alors que ce n'est qu'une fois la relation établie, l'entrevue engagée, si ce n'est complétée, que l'on peut savoir si les quatre autres ont été réunis, donc savoir si l'informateur est véritablement un informateur *clé* (Muellmann et al., 2021; Pahwa et al., 2023; Tremblay 1968). Encore s'agit-il d'une question d'appréciation, puisque, dans la littérature, volonté, intelligibilité, et impartialité sont des traits de personnalité : la possibilité que la personne interrogée puisse jouer un rôle de *gatekeeper* ne semble pas avoir été prise en compte. Or, là est l'essentiel.

L'informateur clé se distingue aussi par son rôle dans le champ de référence, car son rôle l'expose à l'information spécifique recherchée par le chercheur, et aussi parce qu'il peut, idéalement, se décentrer par rapport à ce rôle. Autrement dit, c'est en fonction même de l'information recherchée que le chercheur peut identifier les personnes les plus à même d'y être exposé. Bien évidemment, ce sont moins des personnes spécifiques que leurs rôles qui les exposent à ces informations, mais leur personnalité, comme nous venons de le mentionner, est un aussi un facteur déterminant tout autant que la façon dont ils sont perçus par les autres acteurs avec lesquels ils sont en relation. Cela dit, la littérature et les guides méthodologiques tendent à assimiler rôle et position *formelle* au sein d'une organisation formelle, et rôle et *partie prenante* (*stakeholder*) au sein des groupes sociaux.

Ainsi, les guides méthodologiques recommandent de contacter des « individus provenant d'une variété d'organisations incluant les agences gouvernementales [,] les

entreprises, les organismes à but non lucratif, et les associations locales. » (Australian Prevention Partnership Centre, 2018). Soixante ans plus tôt, Marc-Adélaïde Tremblay recommandait déjà d'approcher « banquiers, grands employeurs, employés gouvernementaux et des services sociaux locaux, ainsi que reporters et docteurs » (1957, p. 694), les considérant comme les candidats les « plus évidents ». Et bien qu'au cours de sa recherche Tremblay se soit vu contraint d'élargir les sept rôles initialement retenus à 19, dans leur très grande majorité ils se distinguent par leur notabilité (prêtre, inspecteur scolaire, collecteur d'impôt, élu, agronome, etc.). Bref : bien qu'ils se chevauchent souvent, rôle et notabilité⁶ restent souvent confondus sur le plan méthodologique.

Cela dit, dix ans plus tard, dans sa célèbre *Initiation à la recherche en sciences sociales*, lorsque Tremblay fait référence à une étude du système de parenté à l'Anse-des-Lavallée qu'il a conduite de 1962 à 1964, il nous dit la chose suivante :

Nous ne pouvons nous empêcher de faire allusion ici aux connaissances inépuisables d'un Lennie Belliveau, auguste nonagénaire d'une lucidité inimaginable. Il mentionnait les noms des parents (frères et sœurs en particulier) comme on récite son chapelet, en énumérant les noms de baptême les uns à la suite des autres à l'aide du principe technonymique (Tremblay, 1968, p. 188)⁷.

Cet informateur était véritablement *clé* dans tous les sens du terme. Or, il échappait aux catégories les « plus évidentes » énumérées ci-dessus. Il n'a pu être identifié que par des contacts répétés avec les membres du groupe qui, une fois le lien de confiance établi, l'ont présenté au chercheur. Autrement dit, l'informateur clé ne peut être réellement identifié qu'au terme du processus que nous avons esquissé plus haut. Là est tout le défi des travaux qui y recourent!

Conclusion

La technique de l'informateur clé est un outil essentiel pour toute étude d'un groupe ou d'une organisation spécifique. Développée d'abord en anthropologie, elle a aujourd'hui essaimé bien au-delà des sciences sociales. Apparentée à l'entrevue semi-directive, elle s'en distingue par l'identification des personnes à interroger, identifiées dans un groupe ou une organisation par leur rôle, leur connaissance, leur volonté de partager l'information, leur capacité à communiquer, et leur impartialité (ou du moins par la conscience de leurs biais personnels) – d'où leur nom d'*informateurs clés*. Cependant, il n'y a pas de consensus méthodologique sur le nombre d'informateurs à recruter, pas plus que sur le nombre d'entrevues à conduire auprès d'eux dans le cadre d'une recherche.

Et c'est l'une des principales raisons pour lesquelles il lui est reproché un manque d'assise méthodologique. Mais, en fait, cette récrimination découle des recommandations méthodologiques elles-mêmes, selon lesquelles les meilleurs

candidats pour le rôle d’informateur clé se distinguent par la notabilité des fonctions *formelles* qu’ils occupent au sein du groupe de référence pour la recherche. Or, dictés par les besoins de l’étude, c’est-à-dire en fonction de l’information recherchée, les rôles formels et *informels* sont identifiés et ultimement sont confirmés après coup. Défi supplémentaire, ils ne peuvent être ciblés que par un contact prolongé du chercheur avec le groupe de référence, ou par sa familiarité préalable avec le groupe, le milieu, la situation, et en gagnant graduellement la confiance des membres. Finalement, la technique de l’informateur doit être employée conjointement avec d’autres approches méthodologiques – ce que la littérature préconise.

Notes

¹ Dans cet article, l’emploi du masculin pour désigner des personnes n’a d’autres fins que celle d’alléger le texte.

² Pour Aristote, répondre aux questions « avec qui, quoi, où, avec quelle aide, pourquoi, comment, quand » permettait de qualifier un acte.

³ Il a été causé par une fuite de radioactivité provoquée par une fusion d’une partie du combustible résultant d’une perte d’étanchéité causée par le mauvais fonctionnement d’une valve. Nous avons rappelé *Three Miles Island*, mais il aurait pu tout aussi bien être question de Tchernobyl (1986) ou Fukushima (2011).

⁴ Véron (1981) rappelle, non sans humour, que lors de sa couverture de l’accident de *Three Miles Island*, RTL, une chaîne de radio, avait promu un expert hippique et judiciaire expert nucléaire (28).

⁵ Il y a bien sûr les émissions dites historiques, encore que celles-ci ne sont pas nécessairement éloignées de ce qui fait l’évènement.

⁶ Tout aussi problématique, le notable est aussi parfois assimilé au *leader d’opinion*. (MHTF, 2014b) Or, si le, ou plutôt, *les* leaders d’opinion exercent une influence prépondérante sur les opinions d’un groupe donné, ils sont difficilement identifiables sans une étude sociométrique. De plus, ils ne sont pas nécessairement plus informés (Katz, 1957).

⁷ En tout, une « douzaine » d’informateurs clés ont contribué au déroulement de l’étude.

Références

- Australian Prevention Partnership Centre. (2018). *Key informant interviews*. <https://preventioncentre.org.au/wp-content/uploads/2016/05/07-Key-Informant-Interviews.pdf>
- Bleyer, W. G. (1913). Structure and style in news stories. Dans W. G. Bleyer (Éd.), *Newspaper writing and editing* (pp. 60-100). Houghton Mifflin.
- Bourdieu, P. (1996). *Sur la télévision*. Liber-Raisons d’agir.

- Castells, M. (2000). Material for an exploratory theory of the network society. *British Journal of Sociology*, 51(1), 5-24.
- Charaudeau, P. (2011). *Les médias et l'information*. Éditions De Boeck Université.
- Denis, H. (1993). *Gérer les catastrophes. L'incertitude à apprivoiser*. Les Presses de l'Université de Montréal.
- Katz, E. (1957). The two-step flow of communication: An up-to-date report on an hypothesis. *The Public Opinion Quarterly*, 21(1), 61-78.
- Knorr-Cetina, K. D. (1981). *The manufacture of knowledge: An essay on the constructivist and contextual nature of science*. Pergamon Press.
- Latour, B., & Woolgar, S. (1986). *Laboratory life: The construction of scientific facts* (2^e éd.). Princeton University Press.
- Le Marec, J. (2007). *Publics et musée. La confiance éprouvée*. L'Harmattan.
- Maternal Health Task Force (MHTF). (2014a). *Rapid assessment of the burden of malaria during pregnancy*. https://www.hsph.harvard.edu/wp-content/uploads/sites/2413/2014/10/RapidAssessmentManual_CDC_tool_2005.pdf
- Maternal Health Task Force (MHTF). (2014b). *Rapid assessment of the burden of malaria during pregnancy: Module 10: Conducting interviews with key informants*. https://www.hsph.harvard.edu/wp-content/uploads/sites/2413/2014/10/RapidAssessmentModule10_CDC_tool_2005.pdf
- Muellmann, S., Brand, T., Jürgens, D., Gansefort, D., & Zeeb, H. (2021). How many key informants are enough? Analysing the validity of the community readiness assessment. *BMC Research Notes*, 14(1), 85.
- Pahwa, M, Cavanagh, A, & Vanstone, M. (2023). Key informants in applied qualitative health research. *Qualitative Health Research*, 33(14), 1251-1261.
- Schiele, A. (2017). *Continuité et rupture de la présence médiatique* [Thèse de doctorat inédite]. Université Sorbonne Paris Cité, France.
- Schiele, A., & Schiele, B. (2022). Archeological representations in the media: The dominance of pseudo-archaeology. *Review of Science, Mathematics & ICT Education*, 16(1), 19-48.
- Tremblay, M.-A. (1957). The key informant technique: A nonethnographic application. *American Anthropologist*, 59(4), 688-701.
- Tremblay, M.-A. (1968). *Initiation à la recherche en sciences humaines*. McGraw-Hill.
- Véron, E. (1981). *Construire l'évènement : les médias et l'accident de Three Mile Island*. Éditions de Minuit.
- Weber, F. (2015). *Brève histoire de l'anthropologie*. Flammarion.

Whyte, W. F. (1993). *Street corner society. The social structure of an Italian slum*. The University of Chicago Press. (Ouvrage original publié en 1943).

Pour citer cet article :

Schiele, A. (2024). Considérations sur la notion d'informateur clé. *Recherches qualitatives, Hors-série « Les Actes »*, (29), 110-120.

Alexandre Schiele est chercheur au Collège des chaires de recherche sur le monde francophone de l'Université d'Ottawa. Il détient un Ph. D. en Science de l'information et de la communication de l'Université Sorbonne Paris Cité (2017) et un second en Science politique de l'Université du Québec à Montréal (2018). Il étudie l'évolution du Soft Power et les politiques culturelles développées par les États dans une perspective comparative, ainsi que leur couverture par les médias étrangers. Dans le cadre de ses recherches, il recourt à une combinaison d'approches méthodologiques, incluant l'étude de cas, l'analyse de discours, et l'entrevue, principalement semi-directive.

Pour joindre l'auteur :
aschiele@uottawa.ca